



PROGRAMME DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL CARISTE D'ENTREPOT

CONTEXTE :

Le titre professionnel cariste d'entrepôt du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité par arrêté du 31/07/2003 publié au JO du 13/08/2003. Le titre professionnel de cariste d'entrepôt est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 3 (Cadre national des certifications 2019. Ancien niveau V) correspondant au niveau CAP.

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne souhaitant intégrer la chaîne logistique au sein d'une entreprise industrielle ou de distribution.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de cariste. Obtenir le titre professionnel de cariste d'entrepôt.

Obtenir le CACES R489 catégories 1A et 1B

PRÉ-REQUIS :

Avoir 18 ans minimum. Être apte médicalement.
Maîtriser le Français.

DUREE : 280 heures

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489 pour l'initiation.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par les stagiaires. Livret stagiaire.

VALIDATION DES ACQUIS : Validation du Titre Professionnel Cariste d'entrepôt par un jury habilité Tests CACES R489 catégories 1A et 1B par un testeur certifié.

FORMATEURS : Formateurs reconnus compétents. Évaluation théorique et pratique par un testeur (différent du formateur) certifié et déclaré sur la liste de nos testeurs, déposée auprès d'un organisme de certification.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : au sein du CFCR à Louhans ou à Lons le Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site www.cfc-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis.

Contactez le 03-85-75-01-32.

CONTENU DE FORMATION

- Rôle et responsabilités du cariste
- Conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 1A, 1B, 3 et 5
- Stockage/déstockage en palettiers
- Méthodes de préparation de commande (lot de palettes)
- Hygiène, sécurité et prévention des risques
- Emballage et expédition
- Chargement/déchargement de véhicules (à quai ou depuis le sol)
- Recherche, consultation, saisie et validation des données relatives aux opérations logistiques dans le système informatique
- Travail en équipe
- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Module spécifique entreprise (70 heures)